RÉGIME DE RETRAITE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Nouvelles en bref • Les faits en bref • Vos questions

inforentes

Le bulletin des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • **Printemps 2008 • N° 20**

Moins de papier avec les services en ligne

PAGE 2

DANS CE NUMÉRO

Sept questions sur la capitalisation
Et des réponses

Espérance de vie chez les enseignants
Nouvelle étude

Service personnalisé
Pour nous, vous êtes millionnaire

Rendement sur les placements
Pourquoi 4,5 %

Nouvelles en bref
Le régime récompensé

Réduire l'utilisation du papier dès maintenant

Lisa Angeli croit qu'elle peut contribuer à sauver la planète petit à petit.

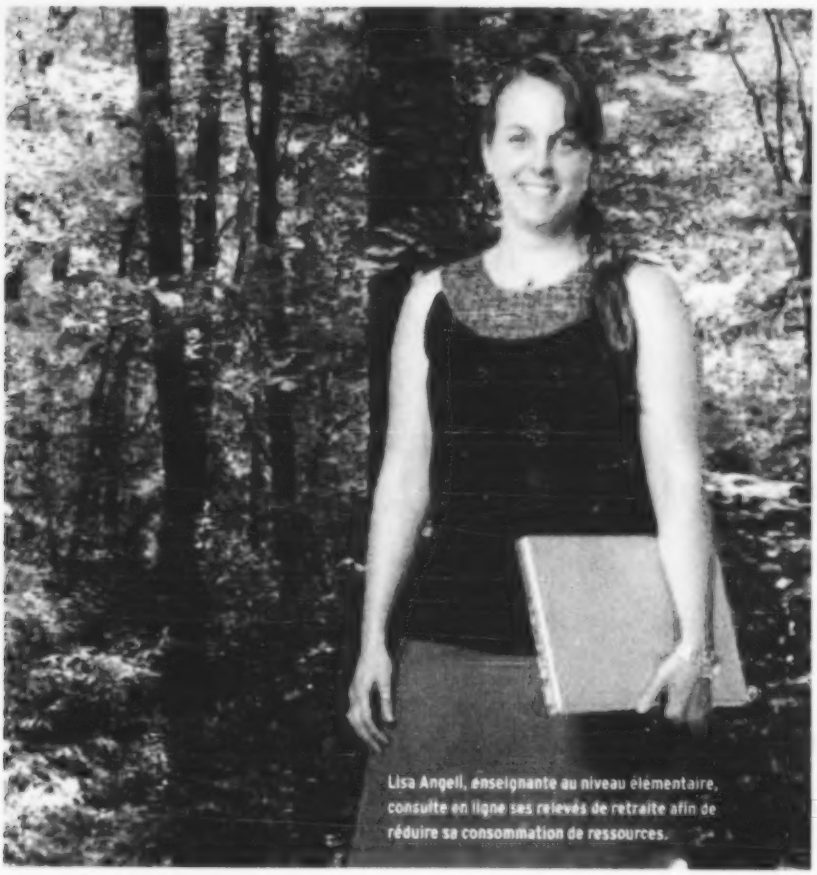

Lisa Angeli, enseignante au niveau élémentaire, consulte en ligne ses relevés de retraite afin de réduire sa consommation de ressources.

Nouvelle enseignante, Lisa est loin de songer à sa retraite, mais elle voit loin. Elle veut, entre autres, sensibiliser ses élèves de deuxième et de troisième année à l'école publique Regal Road de Toronto à la protection de l'environnement par la réduction de l'utilisation du papier.

S'inscrire à *i*Accès Web, le site sécurisé réservé aux participants, est pour elle une façon d'y arriver. Elle évitera ainsi de générer, durant sa carrière et à la retraite, des milliers de pages imprimées en consultant directement www.otpp.com.

« Je veux que les communications en ligne soient privilégiées, car je crois que nous gaspillons nos ressources en Amérique du Nord, dit Lisa. « Même si la retraite est bien loin pour moi, je trouve d'autres avantages à m'inscrire, dont celui de donner l'exemple à mes élèves. Ils sont encore jeunes, mais les bonnes habitudes ne se prennent jamais trop tôt. »

Non seulement Lisa et les 125 000 autres utilisateurs de *i*Accès Web permettent-ils de réduire l'utilisation du papier, mais ils font faire des économies au régime, soit près de 300 000 $ par année en frais d'impression et de poste, qui seront utilisés pour améliorer la technologie aux services des clients.

« Comme les participants peuvent trouver réponse à leurs questions et mettre leur dossier à jour en ligne, nos spécialistes peuvent consacrer plus de temps à aider les clients qui ont d'importantes décisions à prendre au sujet de leur retraite », nous dit Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants.

L'utilisation du site sécurisé a augmenté de 29 % l'an dernier, et 61 % des enseignants prenant leur retraite ont fait leur demande de rente en ligne.

CONSOMMATION DE PAPIER

*Le papier nécessaire pour produire le présent numéro d'*Inforentes *:*

A consommé	S'empilerait	Permettrait de	Ferait couler	Permettrait
20 arbres	jusqu'à la moitié de la Tour de la Paix	tapisser 200 salles de classe	un petit bateau de plaisance	d'emballer un livre pour chaque enseignant

LES FAITS EN BREF

*i*Accès Web

167 000
Le nombre de sessions ouvertes sur notre site Web sécurisé en 2007

101
L'âge de notre utilisateur le plus âgé

5
Le nombre de secondes nécessaires pour obtenir une estimation de rente

125 000
Le nombre de participants inscrits à *i*Accès Web, notre site sécurisé

77
Le nombre de pays où sont installés les retraités utilisateurs de *i*Accès Web

« Les participants ont montré beaucoup d'enthousiasme, ajoute Rosemarie. Vingt-six participants ont ouvert plus de 100 sessions chacun l'an dernier, et un participant a consulté le site 134 fois. » ■

Pour vous inscrire à *i*Accès Web :

- Composez le 416 226-2700 ou le 1 800 668-0105, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30;
- Téléchargez et remplissez le formulaire d'inscription, au www.otpp.com.

Notre site sécurisé et ses multiples fonctions

/Accès Web, notre site sécurisé réservé aux participants, vous permet de :

- désigner un bénéficiaire ou vérifier ou modifier votre désignation de bénéficiaires
- créer et comparer des prévisions de rente selon différentes hypothèses
- présenter votre demande de rente en ligne
- mettre à jour vos coordonnées personnelles et votre état matrimonial
- calculer le coût du rachat de services pour un congé
- choisir vos préférences pour vos communications
- visionner des présentations audiovisuelles sur des sujets courants liés à la retraite
- consulter votre compte de retraite
- récupérer votre courrier du régime dans votre centre de documentation privé

Un nouvel ordinateur pour avoir mis ses renseignements à jour

Norma Tenaglia, enseignante en éducation spécialisée de Kleinburg, pourra perfectionner ses compétences à l'aide de son nouvel ordinateur.

L'enseignante de St. Basil the Great College a gagné l'ordinateur dans le cadre d'un tirage après avoir mis à jour ses renseignements personnels dans *i*Accès Web, notre site sécurisé réservé aux participants.

Au total, 16 462 participants ont mis à jour leurs renseignements personnels en ligne durant la période du concours qui a pris fin le 31 décembre, notamment leurs préférences en matière de communications. L'objectif du concours était d'encourager les participants à tenir leur profil à jour et à explorer les nombreuses fonctions qu'offre *i*Accès Web.

« J'encourage les participants à constater par eux-mêmes comment *i*Accès Web leur permet de trouver réponse aux questions courantes et de faire des calculs et des opérations », déclare Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants. ■

Sept questions fréquentes sur la capitalisation

Une évaluation préliminaire de capitalisation du régime constate un écart de 12,7 milliards de dollars (G$) entre l'actif et le passif (les rentes futures), selon les hypothèses prévues par la politique actuelle de gestion de la capitalisation. Cet écart est expliqué dans le *Rapport aux participants* que vous devriez avoir reçu par la poste ou par courriel en avril. Vous trouverez ci-dessous des réponses aux questions les plus fréquentes ayant suivi la publication du rapport.

1 POURQUOI LE RÉGIME A-T-IL UNE AUTRE INSUFFISANCE?

L'insuffisance préliminaire est due au fait que le coût des prestations futures continue de s'accroître plus rapidement que l'actif du régime. L'espérance de vie plus longue que projetée, la faiblesse des taux d'intérêt réels (après inflation) et la baisse prévue du rendement des placements expliquent le défi auquel le régime fait face en matière de capitalisation. La maturité du régime, qui ne compte que 1,6 enseignant actif pour chaque enseignant retraité, fait en sorte que ce défi est difficile à gérer. L'augmentation des cotisations ne peut à elle seule suffire à combler les insuffisances de capitalisation.

2 POURQUOI LES FAIBLES TAUX D'INTÉRÊT SONT-ILS UN PROBLÈME?

La faiblesse des taux d'intérêt réels (après inflation) est un problème pour tous les régimes de retraite dans le monde. Lorsque les taux d'intérêt réels fléchissent, le rendement obligataire baisse également. Résultat : le coût des prestations futures est plus élevé, puisqu'il faut injecter plus d'argent dans le régime pour produire une valeur suffisante qui permettra de verser les prestations dans l'avenir.

Par exemple, lorsque le taux d'intérêt réel est de 2 %, il faut un capital de 855 000 $ pour verser une rente de 40 000 $ à un enseignant qui prend sa retraite à 58 ans. Si le taux d'intérêt réel montait à 4 %, il ne faudrait que 660 000 $ pour verser la même rente.

3 EST-CE QUE LES AUGMENTATIONS DES COTISATIONS PRÉVUES PERMETTRONT DE COMBLER L'INSUFFISANCE?

L'augmentation des cotisations en 2007 et en 2008, avec les augmentations prévues en 2009, permettront d'éliminer l'insuffisance de 6,1 G$ constatée en 2005. Cependant, les conditions ayant entraîné l'insuffisance de capitalisation de 2005, dont la faiblesse des taux d'intérêt réels et l'accroissement de l'espérance de vie, ont créé un autre écart entre l'actif et le passif du régime. Cet écart, ou insuffisance, de 12,7 G$ est fondé sur une évaluation préliminaire effectuée en janvier 2008.

Insuffisance préliminaire en 2008

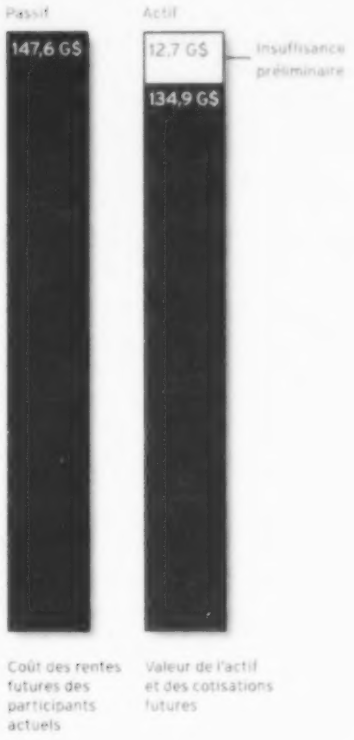

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- ***Rapport aux participants 2007*** **et** ***Rapport annuel 2007*****, à consulter en direct sur www.otpp.com. Suivre les liens à partir de la page d'accueil.**
- **Diffusion Web des présentations sur le rendement de la caisse et la capitalisation du régime à l'assemblée annuelle du 11 avril sur www.otpp.com (en anglais seulement).**

4 COMBIEN FAUT-IL POUR VERSER LES RENTES?

Pour répondre à cette question, le conseil engage un actuaire indépendant chargé de réaliser une évaluation de la santé financière à long terme du régime en comparant son actif (actions, obligations, etc.) avec son passif (le coût des rentes futures).

Les rentes versées actuellement par le régime s'élevant à environ 4 G$ par année, l'actif est suffisant pour provisionner les rentes pendant de nombreuses années. Mais, pour que tous les participants soient protégés, l'actif doit être suffisant pour verser les rentes auxquelles auront droit les participants actuels dans 50, 60, 70 ans ou plus.

L'évaluation préliminaire de capitalisation indique que le régime a besoin de 147,6 G$ pour verser les rentes futures de tous les participants actuels. C'est 12,7 G$ de plus que la valeur de l'actif du régime et des cotisations futures en date du 1er janvier 2008.

L'évaluation préliminaire a été effectuée conformément à la politique actuelle de gestion de la capitalisation qui prévoit, entre autres, les taux d'intérêt utilisés pour évaluer le coût des rentes futures. Les taux d'intérêt utilisés peuvent faire la différence entre une insuffisance ou un excédent.

5 MAINTENANT QU'UNE INSUFFISANCE PRÉLIMINAIRE A ÉTÉ ANNONCÉE, QUE SE PRODUIRA-T-IL?

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, à titre de corépondants du régime, sont tenus de déposer une évaluation actuarielle équilibrée auprès de l'organisme de réglementation le 30 septembre. L'évaluation équilibrée indique que le régime est suffisamment capitalisé pour provisionner le coût des rentes futures de l'ensemble des participants actuels.

Le conseil du RREO, la FEO et le gouvernement de l'Ontario se penchent sur la politique actuelle de gestion de la capitalisation et l'insuffisance préliminaire en prévision du dépôt de l'évaluation équilibrée. Les trois parties travaillent à trouver une solution au problème de l'insuffisance, non seulement pour l'évaluation équilibrée de cette année, mais pour les nombreuses autres années à venir.

L'espérance de vie augmente

C'est officiel : les enseignants vivent plus longtemps. De nouvelles études de mortalité indiquent qu'une enseignante qui prend sa retraite aujourd'hui a une espérance de vie de 90 ans, soit trois années de plus qu'un enseignant.

Cette bonne nouvelle pour les enseignants n'est pas sans conséquences pour la capitalisation du régime.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence de l'accroissement de la longévité sur le coût des rentes futures pour chaque évaluation déposée depuis que le régime est devenu une entité indépendante en 1990. Le coût des rentes futures est de 9 % plus élevé aujourd'hui qu'en 1993.

ANNÉE DE L'ÉVALUATION	ESPÉRANCE DE VIE HOMMES RETRAITÉS	ESPÉRANCE DE VIE FEMMES RETRAITÉES	COÛT DE LA RENTE*
1993	24 ans	28 ans	776 000 $
1996	24 ans	29 ans	784 000 $
1998	24 ans	29 ans	784 000 $
1999	24 ans	29 ans	784 000 $
2000	24 ans	29 ans	784 000 $
2001	25 ans	29 ans	788 000 $
2002	28 ans	30 ans	806 000 $
2003	28 ans	30 ans	807 000 $
2005	28 ans	30 ans	811 000 $
2008**	**30 ans**	**33 ans**	**845 000 $**

* Les données sur les coûts et l'espérance de vie correspondent à la situation du régime de 1993 à 2008 et sont fondées sur les éléments suivants : rente de 40 000 $ à 57 ans; inflation de 2,2 %; et rendement réel des placements de 2,95 %.

** Les résultats de l'évaluation préliminaire se fondent sur des hypothèses renforcées quant aux taux de mortalité conformément aux recommandations découlant de la révision des hypothèses par des experts indépendants.

6 COMMENT L'INSUFFISANCE SERA-T-ELLE COMBLÉE? QUELLES SONT LES SOLUTIONS POSSIBLES?

La FEO et le gouvernement de l'Ontario décideront des mesures à prendre, la direction du régime étant chargée de leur fournir l'information nécessaire à cette fin. Les membres seront informés de la solution adoptée.

7 MA RENTE EST-ELLE PROTÉGÉE?

Oui. Votre rente est protégée. La valeur des prestations accumulées à ce jour est protégée en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario. Seules les prestations accumulées à l'avenir pourraient être modifiées.

Bien qu'il n'ait pas été décidé de modifier les prestations, voici un exemple de ce qui pourrait arriver si c'était le cas : Supposons que le régime soit modifié après que vous ayez accumulé 20 années de services décomptés. Si vous continuez à cotiser au régime pendant encore cinq ans et prenez votre retraite, la modification ne touchera que la portion de votre rente constituée pendant les cinq années suivant la modification.

Par ailleurs, la *Loi sur les régimes de retraite* interdit toute modification des rentes en cours de versement. ■

Le RREO offre un service personnalisé et immédiat

Pour les quelque 400 participants qui téléphonent au RREO chaque jour, les spécialistes de la rente comme Ann sont le visage de l'organisme.

La tâche de l'équipe de 50 spécialistes consiste à fournir des services personnalisés immédiats aux 278 000 participants du régime.

« Nous traitons chacun comme s'il s'agissait d'un millionnaire, affirme Michael McAllister, directeur, Services à la clientèle.

« Ça peut sembler exagéré, mais de nombreux participants toucheront des prestations totalisant un million de dollars ou plus à la retraite. Ils méritent un service en or. »

Et ce ne sont pas seulement les participants actuels qui ont droit à un tel service. Chaque année, le régime communique avec des participants inactifs qui ont laissé de petites sommes d'argent dans le régime lorsqu'ils ont quitté l'enseignement, il y a parfois plus d'une décennie.

« En général, il s'agit de personnes qui ont versé des cotisations, qui ont cessé d'enseigner, puis qui ont déménagé sans faire leur changement d'adresse, explique Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants.

« Les régimes de retraite ne sont pas tenus par la loi de communiquer avec ces personnes, mais nous le faisons. »

C'est entre autre parce qu'il dépasse sont mandat de la sorte que le RREO est finaliste dans deux catégories en vue de la remise de prix annuelle de Contact Centre World. Les gagnants seront annoncés en juin.

Michael McAllister attribue la réussite du RREO à son personnel.

« Nos employés sont très motivés et attentifs. Ils aiment aider les participants à prendre des décisions importantes relativement à leur retraite. Nous embauchons les meilleures personnes et leur fournissons les outils et la formation dont ils ont besoin », ajoute Michael McAllister.

Les participants sont de plus en plus nombreux à utiliser les services offerts sur le site Web sécurisé, et l'équipe de Michael McAllister visera, au cours des cinq prochaines années, à adapter ces services aux besoins individuels des participants.

« De plus en plus, nous aiderons les participants à comprendre les règles complexes du régime en leur expliquant les choix les plus sensés dans leur situation. »

La formule semble porter ses fruits. « À un moment difficile de ma vie, la qualité du service dans son ensemble et l'attention qu'on m'a accordée m'ont profondément touché », commente un participant. ■

NOTES ACCORDÉES AUX SERVICES AUX PARTICIPANTS

OBJET	RÉSULTAT
Satisfaction de la clientèle en 2007, mesurée au moyen de sondages auprès des participants effectués par des tiers.	**9** / 10
Troisième rang parmi les 54 régimes de retraite à l'échelle internationale visés par la dernière étude sur la rentabilité des régimes.	**88** / 100
En compétition pour le premier rang à la remise de prix de Contact Centre World pour le meilleur service à la clientèle et le meilleur centre téléphonique (région Amériques, moins de 50 agents). Parmi les cinq premiers; les gagnants seront annoncés en juin.	**PARMI LES 5 PREMIERS** / 800

Vos questions...

Q : J'ai oublié mon mot de passe et mon ID utilisateur pour le site Web sécurisé réservé aux participants. Que dois-je faire?
R : Vous pouvez facilement récupérer, en ligne, votre mot de passe et votre ID utilisateur en cas d'oubli. Cliquez sur Ouvrir une session à partir de n'importe quelle page du site Web, www.otpp.com, puis lisez les directives sous Difficultés à ouvrir une session? à la page d'ouverture de session.

Q : Quelle a été l'incidence de la crise du crédit sur la caisse de retraite?
R : Même si nous n'avons pas investi directement dans les types de placements qui ont entraîné « la crise des prêts hypothécaires à risque élevé », nous détenions indirectement de tels placements. La crise mondiale du crédit a donc eu des répercussions importantes sur la valeur de certains de nos placements à revenu fixe.

Nous nous attendons à ce que la caisse continue à en subir les retombées jusqu'à ce que les marchés se soient ajustés au phénomène. Pour en savoir plus, consultez la section sur les placements de notre Rapport annuel.

Q : Pourquoi le rendement des placements et l'indice de référence du régime diffèrent-ils de ceux de la plupart des autres régimes?
R : Chaque régime de retraite établit ses propres stratégies de répartition de l'actif et de placement afin d'assumer ses obligations financières à un niveau de risque approprié. Il compare ensuite son rendement à celui d'un indice de référence représentant le rendement des marchés dans lesquels il investit.

Le portefeuille du RREO est composé d'actions à 45 %, contre 60 % ou plus pour bon nombre d'autres grands régimes de retraite. Notre pondération en actions reflète notre plus faible tolérance au risque. Le rendement des actions est plus volatil que celui de nos autres placements. Une plus faible pondération en actions protège la caisse (et ses cotisants) des fluctuations du marché et des insuffisances de capitalisation qui pourraient en découler.

En raison de la décroissance du ratio participants actifs/retraités, une plus faible proportion de participants doit assumer une plus grande responsabilité pour que le régime demeure pleinement capitalisé.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, il est plus difficile de combler une insuffisance de capitalisation future par la seule augmentation des cotisations en raison du faible ratio enseignants/retraités.

En 2007, le RREO a obtenu un rendement de 4,5 %, soit près du double de celui de son indice de référence, à 2,3 %. Ce rendement se traduit par une plus-value de 2,3 G$ par rapport à l'indice de référence de la caisse, une somme suffisante au versement de la rente de 64 000 retraités l'an dernier.

Décroissance du ratio participants actifs/participants retraités

	1970	1990	2008
Nombre de cotisants par retraité	10:1	4:1	1,6:1
Cotisations futures exprimées en pourcentage de l'actif[1]	93 %	42 %	26 %
Majoration du taux de cotisation en cas de baisse de 10 % de la valeur de l'actif	**0,56 %**	**1,9 %**	**4,4 %**

[1] En supposant que le régime soit pleinement capitalisé.

Q : J'ai une fille handicapée adulte. A-t-elle droit à des prestations de survivant?
R : Si vous n'avez pas de conjoint admissible, votre fille pourrait avoir droit à une rente de survivant à votre décès. Nous pouvons dès maintenant faire une évaluation préliminaire de l'admissibilité de votre fille aux prestations. Si elle satisfait aux exigences et que son handicap demeure le même ou se détériore d'ici à votre décès, elle devrait être admissible aux prestations. Votre fille, ou son mandataire, doit présenter une demande de prestations, ainsi que la preuve médicale de son admissibilité, à la suite de votre décès. Comme tous les cas sont différents, n'hésitez pas à nous appeler si vous avez des questions.

Q : Mon mari prend sa retraite en juin. Les restrictions relatives au réemploi s'appliqueront-elles s'il donne des cours d'été en août?
R : Pourvu que nous recevions sa demande de rente avant la date de sa démission, en juin, votre mari peut prendre sa retraite et travailler en juillet ou en août. Sa démission n'est valide que si :

- son employeur l'approuve sans condition;
- aucune disposition n'a été prise pour un retour au travail dans l'enseignement;
- il a reçu l'indemnité de départ à la retraite à laquelle il a droit ou des dispositions ont été prises à cette fin.

N'oubliez pas que si votre mari enseigne en août, cela comptera comme la première des trois années scolaires au cours desquelles il peut travailler jusqu'à 95 jours sans que sa rente soit touchée, et ce, même s'il ne travaille pas une journée complète. ■

Le régime récompensé pour ses placements

Bob Bertram a été nommé l'une des 75 personnalités les plus influentes du secteur de la finance par le magazine *Institutional Investor*. M. Bertram dirige le programme de placement du RREO depuis sa création en 1990.

Autres distinctions :

- Le magazine *Private Equity International* a décerné les prix de meilleure société spécialisée dans l'acquisition d'entreprises au Canada et de meilleur associé commanditaire à Teachers' Private Capital en 2007.
- Le magazine *Project Finance* a choisi l'achat, par la caisse, de terminaux à conteneurs maritimes de New York et de Vancouver comme acquisition de l'année.
- Le fonds de couverture du RREO lui a aussi valu d'être nommé investisseur de l'année parmi les régimes de retraite du secteur public par la publication *Alternative Investment News*.

Participation au régime des enseignants au service d'employeurs désignés

Les enseignants qualifiés qui entreront au service d'un employeur désigné après le 31 août continueront à cotiser au régime.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario étendent, à compter du 1er septembre, la participation au régime aux enseignants qualifiés membres du personnel non enseignant dans 58 écoles privées désignées et 32 autres organismes en Ontario. Les mêmes règles s'appliqueront donc aux enseignants des écoles privées et à ceux des écoles publiques.

Conformément aux règles actuelles, seuls les participants qui *enseignent* dans une école privée ou qui occupent un poste administratif dans une école ou un organisme désignés, comme la FEO, sont admissibles à participer au régime.

Les retraités qui recommencent à travailler sont également visés par les nouvelles règles d'admissibilité. À compter du 1er septembre, *tous* les postes chez les employeurs désignés seront visés par les restrictions relatives au réemploi. Ces restrictions prévoient qu'un retraité peut travailler dans le milieu de l'éducation jusqu'à 95 jours dans chacune des trois premières années scolaires de réemploi (ces années ne doivent pas nécessairement être consécutives), et jusqu'à 20 jours par année scolaire ultérieure.

La liste des employeurs désignés figure à la section Docu-rentes de notre site Web, www.otpp.com.

Extraits vidéo de l'assemblée annuelle au www.otpp.com

Si vous n'avez pas assisté à l'assemblée annuelle du RREO le 11 avril, vous pouvez en visionner la diffusion Web au www.otpp.com. Cliquez sur le lien à la page d'accueil pour voir les présentations sur le rendement du RREO en matière de placements et de service, de même que sur l'état de sa capitalisation. ■

Le bulletin ***Inforentes***[MC] est publié à l'intention des participantes et participants au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires et vos observations sur n'importe quel aspect d'*Inforentes* sont les bienvenus. Veuillez téléphoner à Debra Hanna à ce sujet en composant le 416 730-5351 ou le 1 877 812-7989; vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse dhanna@otpp.com.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle
Téléphone : 416 226-2700 ou 1 800 668-0105
Télécopieur : 416 730-7807 ou 1 800 949-8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1706-0222

PM# 40062973

Retourner tout bulletin
non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes
et enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5